



## Conseil économique et social

Distr. générale  
14 février 2005  
Français  
Original: anglais

---

### Session d'organisation pour 2005

New York, 1<sup>er</sup>-4 février, et 27 et 28 avril 2005

Point 2 de l'ordre du jour

### Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

### Lettre datée du 4 février 2005, adressée au Président du Conseil économique et social par le Représentant permanent de l'Afrique du Sud

J'ai le plaisir de vous transmettre ci-joint la déclaration que j'ai prononcée au Conseil économique et social le 4 février 2005, au nom du Groupe consultatif spécial pour le Burundi (voir annexe). Il a été fait rapport oralement au Conseil conformément à la résolution 2004/60 du 23 juillet 2004. Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et son annexe comme document du Conseil.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
de la République sud-africaine  
(*Signé*) Dumisani S. **Kumalo**



**Annexe****Déclaration faite oralement au Conseil économique et social le 4 février 2005 par le Président du Groupe consultatif spécial pour le Burundi**

Le Conseil économique et social se souviendra que, lors de sa session de fond de 2004, le Groupe consultatif spécial pour le Burundi lui a présenté oralement son rapport (voir E/2004/98). Dans sa résolution 2004/60, en date du 23 juillet 2004, le Conseil a demandé au Groupe de continuer à suivre de près la situation humanitaire et socioéconomique, d'examiner la transition entre les activités de secours et les activités de développement au Burundi, ainsi que la manière dont la communauté internationale soutient ce processus, et de lui en rendre compte, selon qu'il conviendrait, à sa session d'organisation pour 2005.

Le Conseil a procédé à l'évaluation de ses groupes consultatifs spéciaux pour les pays africains qui sortent d'un conflit, qui a abouti à l'adoption de la résolution 2004/59, en date du 23 juillet 2004. Dans cette résolution, le Conseil félicite les groupes consultatifs des initiatives novatrices et constructives prises en faveur de la Guinée-Bissau et du Burundi. Il les félicite en particulier pour la promotion d'une stratégie d'ensemble en faveur de la paix et du développement, et d'une politique intégrée en matière de secours, de redressement, de reconstruction et de développement, pour leur collaboration étroite avec les organismes des Nations Unies, dont la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, et pour les activités de mobilisation qu'ils ont entreprises afin d'obtenir un appui international en faveur des pays dont ils s'occupent. Le Conseil y fait également des recommandations visant à une plus grande efficacité de leurs travaux, notamment par un renforcement des échanges entre lui-même et le Conseil de sécurité.

Depuis la session de fond du Conseil économique et social tenue l'été dernier, le Groupe consultatif spécial pour le Burundi poursuit ses travaux, conforté et motivé par l'évaluation positive dont il a fait l'objet de la part du Conseil, mais attentif à prendre dûment en considération les propositions tendant à accroître son efficacité.

En septembre 2004, le Groupe a rencontré Domitien Ndayizeye, Président du Burundi, venu assister à l'ouverture de la session de l'Assemblée générale. Celui-ci a fait le point sur les avancées du processus de paix, s'agissant notamment de la réforme des forces de sécurité, du programme de désarmement, démobilisation et réinsertion et de la nécessité d'un appui international pour garantir le succès de la transition. Il a demandé au Groupe consultatif spécial de continuer à l'aider à s'assurer cet appui international. La réunion, à laquelle assistait également Carolyn McAskie, Représentante spéciale du Secrétaire général au Burundi et chef de l'Opération des Nations Unies au Burundi (ONUB), a été l'occasion pour le Groupe de programmer ses activités pour les mois suivants.

Dans les précédents rapports que j'ai présentés au Conseil, j'ai exprimé ma satisfaction à propos du Forum des partenaires de développement, que les Gouvernements burundais et belge ont organisé en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et qui a eu lieu à Bruxelles en janvier 2004, et de la mise en place de l'ONUB, mission intégrée de maintien de la paix désormais complètement déployée et opérationnelle sur le terrain. Au cours des

derniers mois, d'autres faits nouveaux importants se sont produits concernant l'aide internationale au Burundi, dans le sens des recommandations du rapport initial présenté au Conseil par le Groupe :

- Pour ce qui est de l'allègement de la dette, la Banque africaine de développement a décidé le 27 octobre 2004 d'annuler 35 % des arriérés du Burundi, soit 12 millions de dollars des États-Unis. Cette mesure permet à la Banque de reprendre ses activités au Burundi, après cinq ans d'interruption quasi-totale, et facilite l'accès de ce pays à d'autres sources multilatérales de financement. Les contributions de la Commission européenne et de la France à l'allègement de la dette du Burundi ont permis de rembourser le reste des arriérés. La Belgique, l'Italie, la Norvège et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ont aussi versé des contributions au Fonds fiduciaire pour l'allègement de la dette multilatérale géré par la Banque mondiale, et l'Italie et la Fédération de Russie ont passé avec le Burundi des accords bilatéraux d'allègement et d'annulation de la dette;
- Le lancement en décembre 2004 du programme de désarmement, démobilisation et réinsertion destiné à aider quelques 55 000 combattants burundais dans les cinq années à venir est une autre avancée de taille. Ce programme est financé par un don du Programme multinational de démobilisation et de réinsertion, administré par la Banque mondiale, et par la Banque mondiale elle-même. Le PNUD finance la partie réinsertion du programme. Le fonds d'affectation spéciale du programme finance également un projet d'aide aux enfants soldats du Burundi, mis en œuvre par les autorités nationales avec le soutien technique du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Parallèlement au programme de désarmement, démobilisation et réinsertion, un appui international est apporté à l'organisation d'élections, essentiellement par l'intermédiaire de l'ONUB et du PNUD;
- Les organismes des Nations Unies ont continué sur le terrain de fournir de l'aide dans divers domaines, l'objectif étant de passer de la phase d'urgence à la phase de développement. Le PNUD a été à l'origine d'autres projets de réinsertion et de réadaptation des populations locales, qu'il a développés par l'intermédiaire de son Programme-cadre d'aide aux populations locales; ce mécanisme s'est révélé efficace pour recueillir des dons et les faire parvenir aux populations qui en avaient besoin. Fin juillet 2004, la Banque mondiale a décidé d'accorder au Burundi 40 millions de dollars pour un projet de relèvement de l'agriculture et d'aménagement du territoire. Le 11 novembre 2004, le Secrétaire général a lancé l'Appel global pour l'assistance humanitaire en 2005, au titre duquel 134 millions de dollars ont été demandés pour le Burundi, dont presque la moitié pour l'aide au retour des réfugiés.

Il ne faudrait pas que ces progrès masquent les énormes besoins humanitaires, économiques et sociaux du Burundi. Ce pays sort de 10 années d'une guerre qui a déplacé le cinquième de la population et gravement endommagé les infrastructures matérielles et économiques. Pour la seule année 2004, quelque 90 000 réfugiés ont quitté la République-Unie de Tanzanie et sont revenus dans leur village, comme l'ont fait 140 000 personnes déplacées; cette situation accroît sensiblement la pression qui pèse sur les fragiles ressources locales et sur les autorités du Burundi.

Comme l'économie du pays dépend en grande partie de la production de café, les possibilités de stimulation de la croissance sont limitées.

Dans cette situation difficile, les structures administratives ont continué de fonctionner. Les représentants des institutions de Bretton Woods ont à maintes reprises souligné l'efficacité du contrôle des dépenses publiques au Burundi. Des progrès ont été faits sur la voie de la paix depuis que le Groupe consultatif s'est rendu au Burundi fin 2003. Un référendum constitutionnel est désormais programmé pour le 28 février 2005, lequel devrait être suivi d'une série d'élections locales, législatives et présidentielles. Récemment, le porte-parole du Président du Burundi a évoqué des contacts avec le Parti pour la libération du peuple hutu-Forces nationales de libération (PALIPEHUTU-FNL) d'Agathon Rwasa, seul groupe rebelle resté à l'écart du processus de paix.

En dépit de telles avancées, le niveau de l'aide internationale est bien inférieur aux engagements pris à Bruxelles il y a un an lors du Forum des partenaires de développement, engagements qui, je le rappelle, s'élevaient à 1 milliard 32 millions. Certains donateurs ont préféré attendre que se dessine l'évolution politique de la situation, alors qu'une amélioration des conditions de vie de la population aux plans économique et social pourrait faire évoluer la situation du tout au tout et jeter les bases d'un règlement définitif des différends. Par exemple, au Forum de Bruxelles, le Gouvernement du Burundi a présenté un programme national de réadaptation des victimes de guerre d'un montant total de près de 500 millions d'euros, qui prévoit notamment des mesures de réinsertion sociale et de relèvement de l'agriculture. Malgré le soutien alors exprimé au programme, celui-ci manque cruellement de ressources. Dans ce contexte, le Groupe pense que le Conseil économique et social devrait encourager les participants au Forum de Bruxelles à augmenter leurs contributions, dans la ligne des mesures positives prises par certains d'entre eux au cours des derniers mois.

Le Burundi se trouve actuellement dans une situation socioéconomique précaire ainsi qu'en témoigne l'insécurité alimentaire qui s'est récemment manifestée dans les provinces du nord du pays, provoquant de nouveaux déplacements de population et le lancement par les autorités burundaises d'un appel à l'aide internationale d'urgence. Selon les organismes des Nations Unies présents sur le terrain, cette situation est le résultat d'une accumulation de facteurs : sécheresse, infestation, demande pressante de terres et pénurie de terres arables disponibles pour les ménages, faible productivité des terres et malnutrition due aux cycles de maladies courantes et chroniques, parmi lesquelles le paludisme et le VIH/sida. Au-delà des secours d'urgence, cette situation fait apparaître un certain nombre de problèmes structurels que la communauté internationale devrait aider à résoudre en offrant au pays un plus large soutien et en l'aidant à renforcer ses capacités.

Dans sa résolution 2004/59 relative à l'évaluation des groupes consultatifs spéciaux, le Conseil a enjoint à ces derniers de nouer des relations plus étroites avec le groupe de travail chargé des questions de transition par le Groupe des Nations Unies pour le développement et le Comité exécutif pour les affaires humanitaires en faisant fond sur la nature complémentaire de leurs travaux respectifs. Suivant cette recommandation, le Groupe a participé en décembre à une réunion avec des représentants du groupe de travail. Il y a été débattu des mécanismes mis en place au Burundi par les organismes des Nations Unies afin d'améliorer la coordination des

activités pendant la transition, en particulier du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, qui consiste en un ensemble approuvé de priorités assorti d'une stratégie commune de mise en œuvre sur la période allant de 2005 à 2007. Le Plan-cadre a été mis en application en janvier 2005. On a bien expliqué au Groupe toute la complexité d'une bonne articulation des activités de l'ONUB et des travaux des organismes des Nations Unies. Des mécanismes d'intégration des activités de la mission de maintien de la paix dans l'application et le suivi du Plan-cadre sont étudiés et progressivement mis en place.

La réunion avec le groupe de travail chargé des questions de transition a été l'occasion pour le Groupe d'entendre l'exposé de Margareta Wahlstrom, Coordonnatrice adjointe des secours d'urgence, de retour du Burundi. M<sup>me</sup> Wahlstrom a insisté sur le problème du retour des Burundais dans leurs villages en signalant qu'en pareille situation, il était crucial de veiller à l'équité de l'aide. Elle est également convenue avec le Groupe que tous les partenaires internationaux devaient contribuer à la consolidation de l'administration gouvernementale et de la société civile burundaise pour garantir une stabilisation durable, et elle a souligné l'urgente nécessité de dons au profit de la santé, de l'éducation et des autres composantes du secteur social pour assurer le succès de la réintégration des réfugiés et des personnes déplacées, et la consolidation de la paix.

Comme il l'a mentionné dans le rapport initial qu'il a présenté l'an dernier au Conseil économique et social, le Groupe consultatif considère que le Burundi est à la croisée des chemins et que les actions menées par le Gouvernement et par la population doivent être relayées par un soutien international fort s'inscrivant dans un véritable partenariat. Cette position reste valable, et le Groupe estime qu'il faut offrir de véritables débouchés au peuple burundais et privilégier une action globale en faveur de la paix et du développement dans ce pays. C'est pourquoi le Groupe pense qu'il doit poursuivre ses activités pendant la transition au Burundi, notamment dans le cadre d'une deuxième mission dans le pays, répondant ainsi à l'invitation lancée par le Président Ndayizeye en septembre.